



CENTRES SOCIAUX : DE BELLES ANNONCES MAIS LES 24 CENTRES DU DÉPARTEMENT RESTENT MOBILISÉS !

Les centres sociaux sont actuellement dans une situation fragilisée et se démènent auprès de leurs coresponsables pour obtenir du soutien, aussi bien sur le plan local que national. Où en sont-ils ?

Le 31 janvier dernier, les centres sociaux se sont mobilisés partout en France pour alerter l'opinion et appeler leurs partenaires de la cohésion sociale à un soutien exceptionnel. Dans cette visée, la **Fédération nationale des Centres Sociaux et Socioculturels de France (FCSF)** a réuni à Paris le 7 mars dernier, les coresponsables de la cohésion sociale : la Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, les représentants de la CNAF, de la CNAV, de la CCMSA et des associations d'élus locaux.

Les résultats de cette réunion ont été positifs et encourageants avec une **réelle reconnaissance du rôle des centres sociaux** dans la société. Tous les acteurs se sont accordés sur la légitimité des inquiétudes exprimées et se sont engagés en coresponsabilité, à apporter des réponses, qui se traduisent notamment par des **engagements financiers d'urgence**.

Solidaires, les centres sociaux restent désormais attentifs et mobilisés pour que ces annonces, soumises en partie à plusieurs arbitrages et votes, soient rapidement traduites en actes.

En Charente-Maritime, les centres sociaux et leur fédération n'ont pas chômé !

Pour alerter et sensibiliser, depuis septembre dernier, ils ont rencontré l'ensemble de leurs partenaires : CAF, Département 17, collectivités, EPCI et les parlementaires. La manifestation du 31 janvier a réuni plus de 1000 personnes à La Rochelle, donnant à voir l'ampleur des préoccupations.

3 mois après le début de l'application des nouvelles dispositions de leur convention collective : quelle est la santé financière des structures ?

Les chiffres 2023 donnent à voir une bonne santé financière globale du réseau et attestent d'une bonne qualité de gestion. Néanmoins cette photographie financière agit en trompe l'œil et des difficultés s'annoncent en priorité pour les centres disposant d'une faible trésorerie.

Pour ces raisons, le réseau 17 reste mobilisé et demande à Madame VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, aux représentants de la CNAF, de la CNAV, des associations d'élus de traduire en actes les engagements pris le 7 mars.

Concrètement nous demandons :

- à court terme la **mise en place effective et urgente d'un fonds de soutien** des centres sociaux les plus en difficulté (fonds imputé à l'enveloppe Fonds National de l'Action Sociale de la branche Famille).
- à moyen et long terme, l'ouverture d'un **chantier sur les modèles socioéconomiques** des centres sociaux. Il s'agit de construire un nouveau pacte de coopération entre les centres et leurs partenaires financiers.

Le réseau 17 a d'ores et déjà engagé ce chantier à l'échelle locale aux côtés de la CAF 17.

**La Fédération des centres sociaux de Charente-Maritime organise
une conférence de presse en présence des 24 centres sociaux**

**LUNDI 8 AVRIL A 16 H 45
AU CENTRE SOCIAL CAP
20 avenue du Général de Gaulle
17430 Tonnay-Charente**

Contact :
Barbara PROVOST, déléguée fédérale
06.65.79.87.41

